

DECISION DU PRESIDENT

**PORTANT CRÉATION DE VACATION POUR UN JURY D'EXAMEN DE FIN DE CYCLE
AU CONSERVATOIRE D'ALFORTVILLE**

Le Président,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.5211-10 qui prévoit à son sixième alinéa que le Président peut recevoir délégation d'une partie des attributions du conseil de territoire ;

VU la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République et notamment l'article 59 ;

VU la délibération du conseil de territoire n°CT2016.3/020 du 9 mars 2016 relative à la rémunération des vacataires au sein des équipements culturels ;

VU la délibération du conseil de territoire n°CT2016.7/098-1 du 6 juillet 2016 modifiée relative aux attributions déléguées au Président ;

CONSIDERANT que le cursus des études en conservatoire est structuré en cycles d'enseignement validés par un examen terminal ;

CONSIDERANT qu'afin de constituer les jurys de fin de cycles, l'établissement public territorial Grand Paris Sud Est Avenir fait appel à des intervenants extérieurs ;

CONSIDERANT qu'à cet égard, il convient de créer une vacation ;

DECIDE

ARTICLE 1 : Une vacation de quatre services est créée pour l'organisation d'un jury d'examen de fin de cycle au conservatoire d'Alfortville, le 18 juin 2019.

ARTICLE 2 : La rémunération de cet intervenant s'élève à cent euros (100 €) brut.

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Préfecture de Créteil
le	18/06/19
Accusé réception le	18/06/19
Numéro de l'acte	DC2019/403
Identifiant télértransmission	094-200058006-20190611-lmc110785-AU-1-1

ARTICLE 3 : Copie de la présente décision sera adressée à :

- Monsieur le Préfet du Val-de-Marne ;
- Madame la comptable de la Direction Générale des Finances Publiques.

Publication en sera faite dans les formes requises pour les délibérations du conseil de territoire.

Communication en sera donnée au conseil de territoire lors de sa séance la plus proche.

Fait à Créteil, le 18 juin 2019.

Le Président,



Signé
Laurent CATHALA

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Préfecture de Créteil
le	18/06/19
Accusé réception le	18/06/19
Numéro de l'acte	DC2019/403
Identifiant télétransmission	094-200058006-20190611-lmc110785-AU-1-1